



**NOËL**

N°99  
DECEMBRE 2024

ENFANTS DE  
MERIMANJAKA  
3 Chemin de la Melotterie  
Le Mesnil-Guyon  
78270 LOMMOYE



Tout notre bureau se joint à moi pour vous souhaiter

## UN TRÈS JOYEUX NOËL

Que la fête soit belle, en famille et entre amis, de la lumière plein les yeux...

et en cadeau :

De la joie, des rires, de la paix, de l'espoir pour tous, et marcher ensemble vers un avenir plus humain, plus fraternel.

À très bientôt.

Joël COMMINSOLI





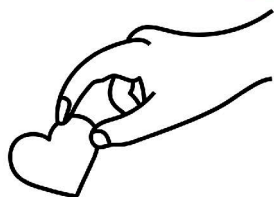
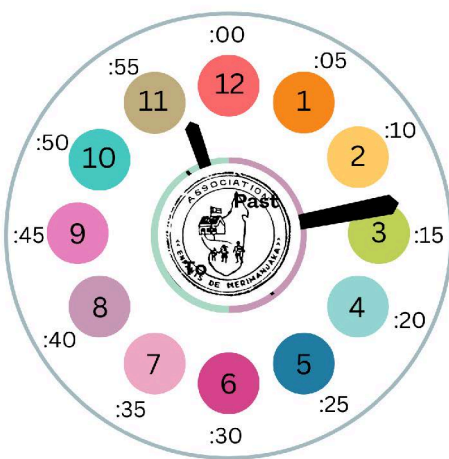
# NOUVEAU

# LE FIL

N°99  
DECEMBRE 2024

ENFANTS DE  
MERIMANJAKA  
3 Chemin de la Melotterie  
Le Mesnil-Guyon  
78270 LOMMOYE

## IL EST ENCORE TEMPS



Donnez

Merci

## C'EST LE MOMENT ...

Si vous ne l'avez pas déjà fait, préparez votre virement, votre chèque et envoyez votre don...

Vous ajouterez votre pierre à la construction de cet édifice, une magnifique aventure qui dure depuis 16 ans.

### Adresse postale

EDM 3 chemin de la Melotterie

78270 LOMMOYE.

Pour effectuer votre virement, nos coordonnées bancaires :

IBAN :

FR76 1142 5002 0008 0011 9565 103

BIC : CEPFRPP142

**Envoyez votre don dès maintenant, avant le 31/12... Et profitez de l'avantage fiscal sur vos revenus 2024 (déclaration mai 2025).**

Dès lors que des organismes répondent aux critères définis aux articles précités, les dons qu'ils reçoivent ouvrent droit, pour le donateur, à une réduction d'impôt :

*pour les personnes physiques, de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.*

Le reçu fiscal correspondant au montant de votre don, vous sera adressé par mail courant mars/avril 2025.

En cas de doute n'hésitez pas à nous contacter : [secretariat@edm-asso.fr](mailto:secretariat@edm-asso.fr)

Vous êtes assurés d'une réponse.

Le Fil EDM est une publication de l'association « Enfants de Merimanjaka »

Directeur de la publication : Joël COMMINSOLI

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique

© 2024 Enfants de Merimanjaka

**Retrouvez tous nos fils EDM sur notre site**

**Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux**

